

CONSIDERAȚII PRIVIND ÎNCHEIEREA CONTRACTELOR DE ASIGURARE

Author: Elena-Maria MINEA *

***Abstract:** Le contrat d'assurance ne peut se conclure dans la hâte. Parce qu'il exige une appréciation des risques que l'assureur va accepter de couvrir, parce que la garantie qu'il va accorder aura des conséquences parfois considérables dans la vie de l'assuré, la loi veille avec un soin qu'on ne retrouve dans aucun autre contrat spécial à ce que la phase précontractuelle soit un temps de conseil et de réflexion. Ensemble, la loi et la jurisprudence organisent une élaboration minutieuse et réfléchie du contrat d'assurance. D'une part, l'intermédiaire d'assurance est astreint à un devoir de conseil particulièrement exigeant. D'autre part, l'attention de l'assuré est attirée par une formalisation exceptionnelle de la phase précontractuelle, tant dans l'assurance individuelle que dans l'assurance de groupe.*

***Keywords:** Contrat, Assurance, Risque, Assurance Individuelle, Assurance de groupe.*

***JEL Classification:** K12*

* PhD. Candidate, Assistant Professor, „Babeș-Bolyai” University of Cluj-Napoca, Faculty of Political, Administrative and Communication Science, Romania.